

Les soins de santé mentale au Canada :

Satisfaction à l'égard des soins et besoins non satisfaits

JUILLET, 2023

Contexte

La RSMC est fière de s'associer à Santé Canada pour recueillir, analyser et présenter les données de notre projet de sondage national sur la santé mentale des Canadiens. Les informations contenues dans ce rapport ont été recueillies entre **juillet 2022 et avril 2023**, pour les sondages 13 à 16 de notre sondage pancanadien. **Ces données représentent 894 personnes qui ont indiqué avoir eu recours à un soutien en matière de santé mentale au Canada au cours de l'année écoulée** dans le cadre d'une étude en aveugle, et qui ont répondu à des questions sur leur santé mentale dans le cadre d'un sondage en ligne.

Selon l'initiative nationale de sondage de la RSMC, *Comprendre la santé mentale des Canadiens : Pendant COVID-19 et au-déla*, les indicateurs de santé mentale au niveau de la population sont restés stables au cours du premier semestre 2023, après une brève période d'amélioration en 2022.¹

Au fur et à mesure que l'enquête nationale de la RSMC évolue, nous continuons à poser aux Canadiens des questions sur leur santé mentale, en mettant en évidence les facteurs les plus opportuns et les plus influents. En juillet 2022, nous avons adopté une approche inclusive dans notre façon de poser des questions sur l'accès aux services de santé mentale et de toxicomanie, en mettant l'accent sur la façon dont ils sont financés.

En explorant la manière dont les différentes voies répondent aux besoins des Canadiens, nous pouvons commencer à développer une compréhension plus complète du paysage des soins de santé mentale. En répondant à la demande d'une plus grande disponibilité des données sur la qualité et les résultats des soins de santé mentale, nous visons à faire prendre conscience des lacunes et des obstacles à un traitement efficace.



Soins de santé mentale privés, publics et financés par la communauté

Tout au long de ce rapport, les types de soins de santé mentale sont regroupés en fonction du mode de financement des services : public, privé ou communautaire.

Pour les besoins de ce rapport, nous définissons ces groupes comme suit :

"Soins publics" : Les services étaient couverts par l'assurance maladie publique sur présentation d'une carte d'assurance maladie provinciale, territoriale ou autre délivrée par le gouvernement. Principalement dispensés par des médecins généralistes, mais aussi par des infirmières praticiennes, des psychiatres, des psychologues, des travailleurs sociaux, des conseillers, des psychothérapeutes et de multiples prestataires dans un hôpital. Ne comprend pas les ressources d'entraide qui peuvent être financées par l'État, en partie ou en totalité.

"Soins privés" : Les services ont été couverts entièrement ou partiellement par une assurance maladie privée (telle que celles proposées dans le cadre d'un programme d'avantages sociaux ou d'un programme d'aide aux employés) ou ont été payés de leur poche.

"Soins communautaires" : Les services étaient gratuits (c'est-à-dire qu'ils étaient offerts par une école, un centre communautaire, un lieu de culte ou une autre organisation de votre communauté). Il peut s'agir d'un service gratuit de clavardage en ligne, de textos ou de téléphone, ou encore de ressources d'entraide comme Espace mieux-être Canada, Mindbeacon, Jeunesse, J'écoute ou Text 4 Hope.

(Note: For the purposes of this report, self-help resources that may be publicly funded, partially or in full (i.e. WTC), are included here as respondents indicated the services were not paid for through health insurance or by providing a governmentally issued health card).



La présente analyse représente les Canadiens qui peuvent avoir accès à plus d'un type de soins. Un examen préliminaire d'une analyse d'exclusion suggère que les résultats rapportés ici sont cohérents avec les personnes n'ayant accès qu'à un seul type de soins.

Questions de recherche



Les Canadiens sont-ils satisfaits des services de santé mentale et de toxicomanie auxquels ils ont eu accès ?

Les Canadiens estiment-ils que les services de santé mentale et de toxicomanie auxquels ils ont eu accès ont répondu à leurs besoins ?

Résumé

L'objectif de ce rapport est d'explorer plus avant le sentiment des Canadiens sur les soutiens à la santé mentale et à la consommation de substances reçus entre juillet 2021 et avril 2023. L'initiative de sondage de la Recherche en santé mentale Canada (RSMC) indique que le fardeau des problèmes de santé mentale dans la population, l'accès aux soutiens en santé mentale et la satisfaction à l'égard des soins sont restés stables depuis juillet 2022. En outre, le pourcentage de Canadiens qui estiment que leurs besoins en matière de services de santé mentale sont satisfaits est également resté stable au cours de cette période.

Lorsque l'on regroupe les aides à la santé mentale et à la toxicomanie en fonction de leur mode de financement, **aucune différence significative n'a été constatée entre les services ou ressources payés par les assurances privées et ceux accessibles par le biais des institutions publiques.**

Tendances récentes en matière d'accès aux soins de santé mentale



1 Canadien sur 10 a déclaré avoir eu recours à des mesures de soutien en matière de santé mentale ou de toxicomanie au cours de l'année écoulée, entre avril 2022 et avril 2023 (12 %). Ce chiffre est resté relativement stable pendant la période de rétablissement de la pandémie.

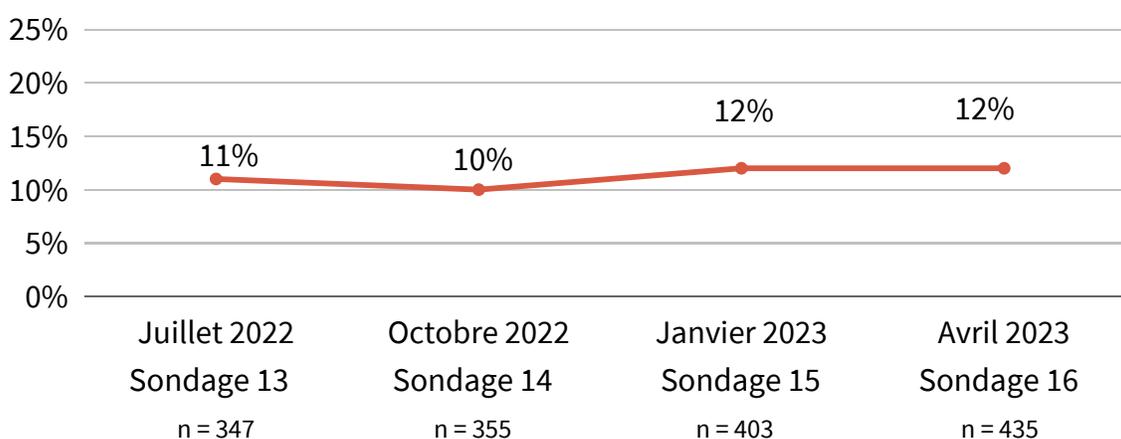


Figure 1 : Accès aux services de santé mentale reçus au cours de l'année écoulée, sondages 13-16. (juillet 2022- avril 2023)

Les conclusions du rapport de la RSMC de mai 2023 indiquent que certains Canadiens sont plus susceptibles que d'autres d'avoir eu recours à des services au cours de l'année écoulée :

- 30%** 2SLGBTQIA+
- 18%** Canadiens de 18 à 34 ans
- 15%** Étudiants
- 14%** Femmes

Satisfaction à l'égard des soins de santé mentale

Parmi les 12 % de Canadiens qui ont déclaré avoir eu recours à des soins de santé mentale au cours de l'année précédant juillet 2022, la satisfaction à l'égard des services au cours de l'année écoulée est restée constante₂

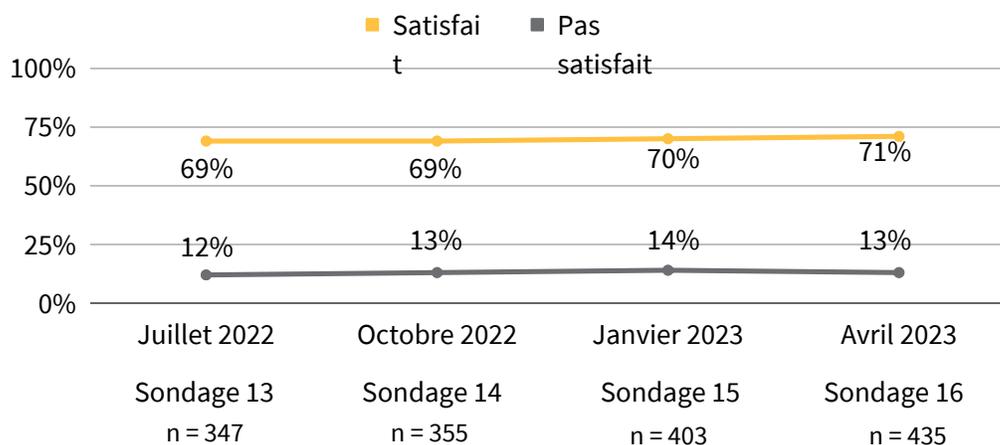
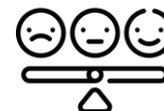


Figure 2 : Satisfaction à l'égard des mesures de soutien en matière de santé mentale ou d'utilisation de substances reçues au cours de l'année écoulée, sondages 13-16. (juillet 2022- avril 2023)

Si l'on approfondit ces tendances, **les Canadiens ayant accès aux ressources communautaires de santé mentale se déclarent 14 points de pourcentage moins satisfaits du soutien qu'ils ont reçu, par rapport aux services financés par l'État ou le secteur privé.** En outre, nous n'avons pas constaté de différences significatives en termes de satisfaction entre les services payés par une assurance privée et ceux auxquels on accède par l'intermédiaire d'institutions publiques.

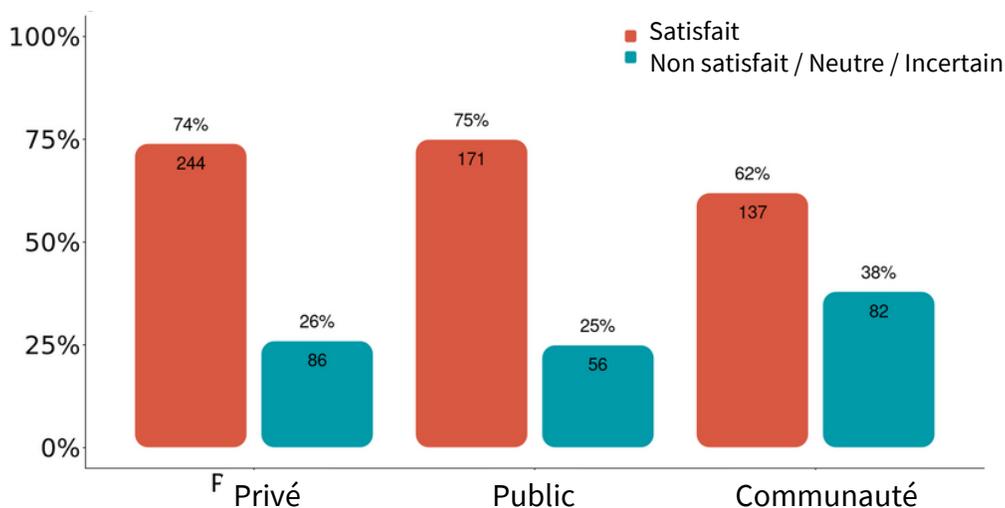


Figure 3 : Satisfaction à l'égard des soins financés par les secteurs public, privé et communautaire au cours de l'année écoulée, sondages 13-16. (juillet 2022- avril 2023)

Satisfaction à l'égard des soins de santé mentale

Nous partageons ce qui suit en tant que tendances préliminaires, car nous continuons à collecter des données pour valider ces résultats. Il n'existe que des différences marginales en ce qui concerne la satisfaction des hommes et des femmes à l'égard des soins. Plus précisément, **les hommes sont légèrement plus satisfaits des soins financés par le secteur public que les femmes (écart de +9,7 points de pourcentage)**. Peu ou pas de différences ont été constatées entre la satisfaction à l'égard des services de soins privés ou communautaires reçus selon le sexe.

* = taille des échantillons trop faible pour que l'on puisse se fier à ces résultats. Interpréter avec prudence.

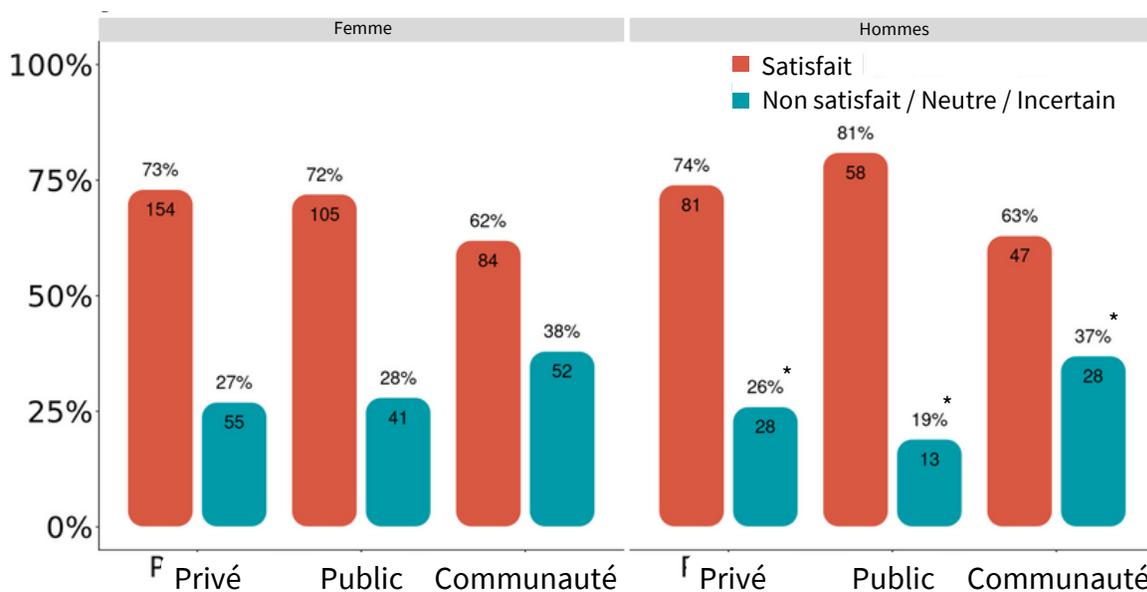
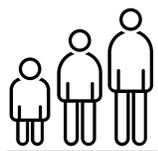


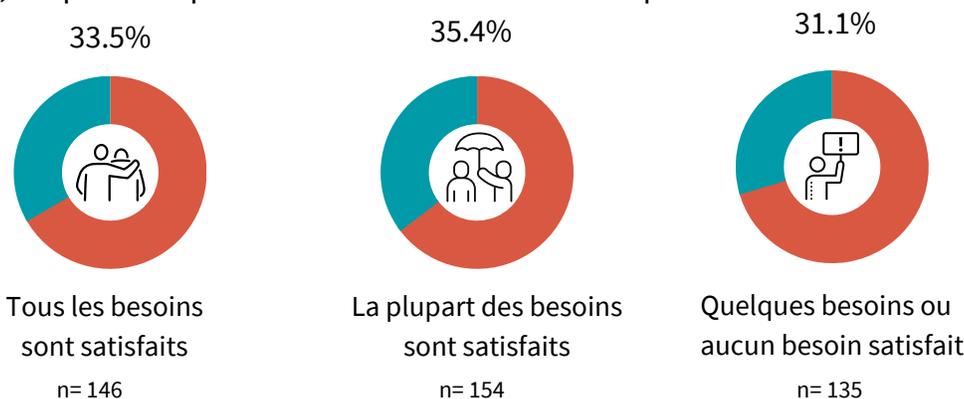
Figure 4 : Satisfaction à l'égard des soins financés par les secteurs public, privé et communautaire au cours de l'année écoulée, par sexe, sondages 13-16. (juillet 2022- avril 2023)



Les résultats exploratoires suggèrent de légères différences entre les groupes d'âge en ce qui concerne la satisfaction à l'égard des soins. Plus précisément, les Canadiens âgés de 35 à 54 ans pourraient être moins satisfaits des soins financés par le secteur privé que les autres groupes d'âge.

Besoins perçus en matière de santé mentale satisfaits

En avril 2023, sur les 12 % de Canadiens qui ont déclaré avoir eu accès à des soins au cours de l'année écoulée, **1/3 de ce sous-groupe a déclaré que ses besoins en matière de santé mentale n'avaient pas été satisfaits**. Un autre 2/3 de ce sous-groupe a déclaré que tous ou la plupart de ses besoins en santé mentale ont été satisfaits, ce qui correspond à la collecte de données depuis octobre 2022.



Un examen plus approfondi révèle que **les personnes qui ont eu recours à des ressources communautaires de santé mentale étaient environ 5 points de pourcentage moins susceptibles de déclarer que leurs besoins étaient satisfaits, par rapport aux services financés par l'État ou par le secteur privé**. Nous n'avons pas trouvé de différences significatives dans la perception des besoins satisfaits entre les services payés par l'assurance privée et ceux auxquels on accède par l'intermédiaire des institutions publiques.

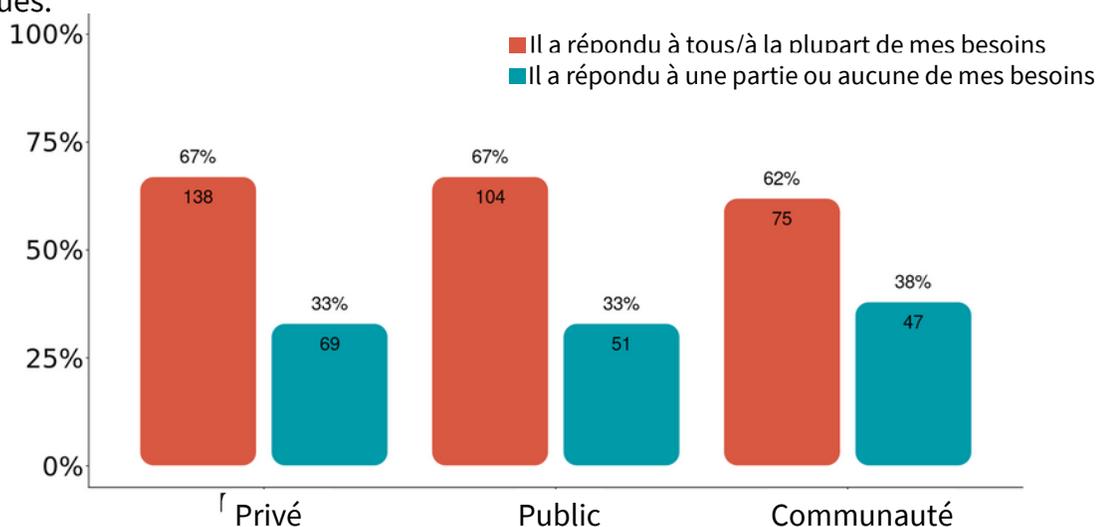


Figure 5 : Besoins en santé mentale satisfaits par les soins financés par les secteurs public, privé et communautaire, sondages 14-16. (octobre 2022- avril 2023)

Besoins perçus en matière de santé mentale satisfaits

Les tendances suivantes sont préliminaires, car nous continuons à collecter des données dans ces domaines pour valider ces résultats.

Nos résultats suggèrent que les hommes sont légèrement moins susceptibles de dire que leurs besoins en matière de santé mentale ont été satisfaits par les soins de proximité que les femmes (écart de 8 points de pourcentage).



Bien que nos analyses précédentes aient suggéré que les hommes étaient légèrement plus satisfaits des soins financés par l'État que les femmes, cela ne s'est pas reflété dans la perception de ces services comme répondant à leurs besoins.

* = taille des échantillons trop faible pour que l'on puisse se fier à ces résultats. Interpréter avec prudence.

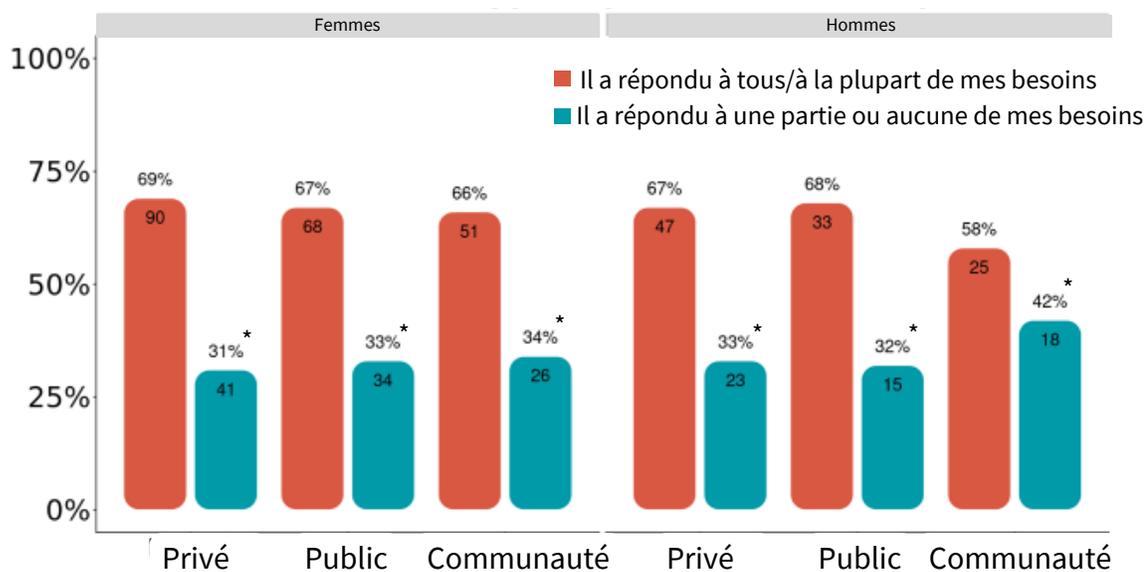


Figure 6 : Besoins en santé mentale satisfaits par les soins financés par les secteurs public, privé et communautaire, par genre, sondages 14-16. (octobre 2022- avril 2023)

Conclusions

Dans l'ensemble, nous n'avons pas constaté de différences entre les services de santé mentale et d'aide aux toxicomanes financés par l'État et ceux financés par le secteur privé en ce qui concerne la satisfaction à l'égard des soins et la perception de la capacité des services à répondre aux besoins des Canadiens. Toutefois, **les ressources et les services classés dans ce rapport dans la catégorie des soins de proximité ont montré une satisfaction et une capacité perçue à répondre aux besoins en matière de santé mentale légèrement inférieures.**

L'analyse préliminaire des tendances suggère que les hommes sont légèrement plus satisfaits des services financés par l'État et plus susceptibles de déclarer que les services communautaires ne répondent pas à leurs besoins que les femmes.

Lorsque davantage de données seront disponibles, les relations observées dans ce rapport devraient être reproduites et validées. Nous recommandons que les analyses futures prennent en compte la perception des aides virtuelles séparément des services en personne.

La RSMC continue de collecter des informations fiables sur la santé mentale des Canadiens qui répondent à notre enquête nationale sur la santé mentale, en plus d'entrevues et de rapports qualitatifs. Avec les futures collectes de données, nous souhaitons explorer davantage les raisons pour lesquelles les services ne répondent pas aux besoins.

Références

- [1] Mental Health Research Canada. (May, 2023). *Understanding the Mental Health of Canadians through COVID-19 and Beyond: Poll 16*. <https://www.mhrc.ca/findings-of-poll-16>
- [2] Mental Health Research Canada. (January, 2022). *Understanding the Mental Health of Canadians through COVID-19 and Beyond: Poll 15*. <https://www.mhrc.ca/findings-of-poll-15>

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude à Santé Canada pour son soutien continu et à Pollara Strategic Insights pour son partenariat dans le cadre de notre projet de sondage national "Comprendre la santé mentale des Canadiens : pendant COVID-19 et au-delà"

Analyse des données : Gustavo Betini - Doctorant, Université de Waterloo et analyste de données, RSMC
Rapport : Shauna Major - Coordinatrice, Mobilisation des connaissances et soutien aux projets de recherche, RSMC

Conseillers :

Michael Cooper - Vice-président, Développement et partenariats stratégiques, RSMC
Brittany Saab - Gestionnaire, Partenariats et initiatives stratégiques, RSMC

Pour plus d'informations sur le projet de sondage national de la RSMC "Comprendre la santé mentale des Canadiens: pendant COVID-19 et au-delà", veuillez contacter Brittany Saab à bsaab@mhrc.ca.
Les rapports complets de nos conclusions sont disponibles à l'adresse suivante : www.mhrc-rsmc.ca.